

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 16 février 2023

L'An deux mil vingt-trois, le jeudi seize février, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Armelle REIGNIER, Maire.

Étaient présents : MM. Jean-François CORNÉE, Jean-Louis DROUIN, Thierry GAUTIER, Laurent MAUDET, André MAUFAY, Jacky LETAY, Mmes, Aline BROSSEAU, Aurore GUY, Charlotte GUESNE.

Excusé(e)s : MM Jean-François BELLISSEN (donne procuration à Madame Armelle REIGNIER), Kévin TRONCHET et Mmes Sandra HARO et Marie-Thérèse PICHEREAU

Absente : Mme Stéphanie AGEORGES

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Monsieur Thierry GAUTIER a été élu secrétaire de séance.

La séance démarre à 19h40.

Approbation du procès-verbal de la séance 19 janvier 2023

Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Déclaration d'Intention d'Aliéner.

Parcelles AB n°184, 185, 202, 213 (2 rue du gué) : le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption.

Parcelle ZN 109 (4 rue des Mimosas) : le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption.

20230216-01

Vote des subventions 2023 - Associations.

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur l'attribution de subventions aux associations au titre de l'année 2023.

Conformément aux dispositions de l'article L2131-11 du Code général des Collectivités Territoriales, les membres du Conseil Municipal siégeant soit en leur nom personnel soit en qualité de mandataire au sein des associations ne prennent pas part ni au débat ni au vote.

Familles Rurales de Maresché	350,00 €
Familles Rurales - Cinéma Ballard'images	100,00 €
A.F.N. de Maresché	100,00 €
Génération Mouvement de Maresché	120,00 €
Entente Pongiste de Maresché	400,00 €
Association « Création Plaisir » de Maresché	70,00 €
Moto Club du Maine 72 de Maresché	120,00 €
Aide à Domicile en Milieu Rural Beaumont/Sarthe	80,00€
Assoc. Bleuets Beaumont/Sarthe	80,00 €
Secours Catholique	80,00 €
A.D.A.P.E.I.	60,00 €
Judo Club Belmontais	120,00 €
Société musicale Beaumont	100,00 €
Association théâtre du Haut Maine	100,00 €

APE Ribambelle & Confetti	1000,00 €
TOTAL	2880,00 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** d'accorder les subventions aux associations telles que retracées dans le tableau ci-dessus,
- **VALIDE** l'inscription des dépenses à l'article 65748 du budget 2023,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ces dossiers.

20230216-02

Subvention - Bibliothèque de Beaumont sur Sarthe

Madame le Maire expose que la commune de Maresché est sollicitée par la commune de Beaumont-sur-Sarthe pour l'attribution d'une aide financière à la bibliothèque de Beaumont-sur-Sarthe qui est devenue compétence communale depuis le 1^{er} janvier 2020.

Madame le Maire donne lecture du rapport d'activité 2022.

Au vu de la demande et compte tenu du nombre de lecteurs habitant la commune de Maresché,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DECIDE** d'accorder à la commune de Beaumont-sur-Sarthe une subvention exceptionnelle de 600 euros pour l'année 2023.
- **VALIDE** l'inscription de la dépense à l'article 657341 du budget 2023,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

20230216-03

Rénovation du chemin piétonnier rue de Ballon autorisation donnée à Madame le Maire pour signer le devis

Monsieur DROUIN premier adjoint de la commune expose que le cheminement piéton le long de la rue de Ballon pour rejoindre la rue du pré du bourg est dans un état délabré. Il expose les devis pour la remise en état du cheminement.

Vu l'avis favorable de la commission travaux.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (Monsieur André MAUFAY ne prend part ni au débat ni au vote)

- **DECIDE** la remise en état du cheminement rue de Ballon
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le devis de l'entreprise SAS MAUFAY pour un montant de 1 190,00 € HT
- **VALIDE** l'inscription de la dépense à l'article 615231 du budget 2023,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

20230216-04

Rénovation de la toiture de la salle du conseil autorisation donnée à Madame le Maire pour signer le devis

Monsieur DROUIN premier adjoint de la commune expose que la toiture de la salle du conseil côté nord est dans un état dégradé.

Il expose les devis pour le grattage de la mousse et le remplacement des tuiles usagées.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le devis de l'entreprise EURL JB CHARPENTE pour un montant de 2 890,88 € HT
- **VALIDE** l'inscription de la dépense à l'article 615221 du budget 2023,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

20230216-05

Rénovation de l'éclairage public dans la rue du Pré du Bourg, lotissement des Tilleuls, rue de la Peupleraie, Place Saint-Martin et impasse du Val d'Orthon autorisation donnée à Madame le Maire pour signer le devis

Madame le Maire expose le projet de rénover et de moderniser l'éclairage public dans les secteurs suivants :

- Rue du Pré du Bourg,
- Lotissement des Tilleuls,
- Rue de la Peupleraie,
- Place Saint-Martin
- Impasse du Val d'Orthon (parking école)

M. Jean-Louis DROUIN, 1^{er} Adjoint et membre de la commission travaux, explique que la majorité des mâts peuvent être conservés et que seules les lanternes seront remplacées par des éclairages LED plus performants et avec une faible consommation énergétique. Il présente les devis.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **RETIENT** les propositions de l'entreprise CITEOS, GARCZYNSKI TRAPLOIR,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les devis de l'entreprise CITEOS, GARCZYNSKI TRAPLOIR pour un montant total de 24 866,32 € HT,
- **VALIDE** l'inscription des dépenses en section d'investissement,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

20230216-06

Travaux sur fossé communal au lieu-dit la Bussonnière -les Huit Jours d'Horton demande de busage

Madame le Maire présente la demande faite par La SAS BROSSEAU pour le busage du fossé communal section ZM 07 au lieu-dit les Huit jours d'Horton.

Vu le courrier de la Direction Départementale des Territoires, relatif à l'expertise cours d'eau
Vu l'avis de Office Français de la Biodiversité, concluant au statut de fossé du tronçon,
Vu l'avis favorable de la commission travaux,
Considérant l'affichage en mairie de l'expertise durant un mois.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants (Madame Aline BROSSEAU ne prend ni part au débat ni au vote)

- **AUTORISE :**
 - le busage du fossé par un réseau de drainage diamètre 100 mm,
 - Madame le Maire à négocier la vente de la parcelle ZM 07 d'une superficie de 614 m²,
 - Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Questions diverses

- Madame le Maire indique que la journée citoyenne sera le samedi 3 juin 2023 en même temps que l'anniversaire de la bibliothèque de Maresché,
- Madame le Maire indique que le Centre social George ROUAULT fêtera ses 40 ans le 25 mars à la salle polyvalente de Maresché,
- Madame le Maire expose qu'une demande de conteneur pour le lieu-dit La Grande Touche a été réalisée auprès de la CCHSAM.
- Monsieur DROUIN présente des devis pour le service technique :
 - o un désherbeur thermique,
 - o des tondeuses
- Monsieur DROUIN expose ses échanges avec un administré relatifs à la mitoyenneté des parcelles AC 51 et AC 52 et la possibilité d'échange de terrain entre ces deux parcelles,
- Monsieur MAUDET expose les devis réalisés dans le cadre des travaux sur le réseau d'eau pluviale rue du mortier.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 30 mars 2023 à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire a levé la séance à 23h00.

**Nous, Armelle REIGNIER, Maire,
clôture et arrêtons la séance du 16 février 2023.**

Délibération n°1 : Vote des subventions 2023 - Associations.

Délibération n°2 : Subvention - Bibliothèque de Beaumont sur Sarthe

Délibération n°3 : Rénovation du chemin piétonnier rue de Ballon _ autorisation donnée à Madame le Maire pour signer le devis

Délibération n°4 : Rénovation de la toiture de la salle du conseil _ autorisation donnée à Madame le Maire pour signer le devis

Délibération n°5 : Rénovation de l'éclairage public dans la rue du Pré du Bourg, lotissement des Tilleuls, rue de la Peupleraie, Place Saint-Martin et impasse du Val d'Orthon _ autorisation donnée à Madame le Maire pour signer le devis

Délibération n°6 : Travaux sur fossé communal au lieu-dit la Bussonnière -les Huit Jours d'Horton _ demande de busage

Le Maire,
Armelle REIGNIER

Le secrétaire de séance,
Thierry GAUTIER

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL

REIGNIER Armelle Maire	DROUIN Jean-Louis Premier Adjoint	BROSSEAU Aline Deuxième Adjointe Excusé	BELLISSEN Jean-François Troisième Adjoint
GAUTIER Thierry Conseiller municipal	CORNÉE Jean-François Conseiller municipal	MAUFAY André Conseiller municipal	GUY Aurore Conseillère municipale
HARO Sandra Conseillère municipale Excusée	GUESNE Charlotte Conseillère municipale	TRONCHET Kévin Conseiller municipal Excusé	MAUDET Laurent Conseiller municipal
LETAY Jacky Conseiller municipal	PICHEREAU Marie-Thérèse Conseillère municipale Excusée	AGEORGES Stéphanie Conseillère municipale Absente	